

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU JEUDI 12 MAI 2022

Interpellation

« Un centre-ville dynamique et fort en tourisme et artisanat : où en sommes-nous ? »

Monsieur le Président,
Chers membres du Conseil,

La vie telle qu'on la connaissait avant la pandémie a gentiment repris ses droits, accompagnée de son lot d'évènements et d'animations, ce notamment grâce à des sociétés locales actives et à des commerçantes et commerçants motivés à faire vivre notre centre-ville. Si nous pouvons nous réjouir de cela, la situation pourrait être davantage satisfaisante en termes de dynamisme. Exit la situation Covid, qu'en est-il aujourd'hui ?

Le 14 mars 2018, notre collègue Cyril Zoller déposait le postulat « Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat », dont la réponse a été déposée le lundi 22 février 2021 par la précédente Municipalité. Ce postulat mettait en avant quelques propositions, comme la création d'un partenariat étroit entre professionnels du commerce et de l'immobilier, ayant pour objectif de développer une stratégie harmonieuse, cohérente et dynamique, ou la mise en place d'un soutien administratif, logistique et financier pour toute implantation au centre-ville. L'idée étant de lutter contre un fléau dont nombreuses villes sont touchées : la désertification et les vitrines vides.

Dans sa réponse, la Municipalité s'était engagée à entretenir et développer ces partenariats étroits avec « Aigle-Cité » et les propriétaires. Elle promettait également de coordonner la promotion touristique (ATALC) ainsi que de redynamiser l'ancienne bibliothèque municipale via l'implantation d'un espace de coworking. A ces différentes mesures s'ajoutaient un soutien actif au développement d'un marché hebdomadaire digne de ce nom. A noter que ce dernier point n'était pas nécessairement énoncé dans ces termes dans le rapport-préavis en question, mais il avait fait l'objet d'une discussion en plénum.

Une année après avoir formulé ces engagements, nous devons constater que certains locaux commerciaux demeurent malheureusement inoccupés (dont l'ancienne bibliothèque municipale). Certaines enseignes emblématiques comme la Croix Blanche sont par exemple désespérément vides depuis plus de deux ans, alors que cette dernière est un point stratégique en termes d'accueil des visiteurs en provenance de l'ouest. Et finalement, pour ce qui est du marché hebdomadaire, il semble qu'aucun projet de redynamisation n'ait été évoqué.

A l'aube du Tour de France qui fera une halte dans notre commune, que penseront les milliers de visiteurs venus lorsqu'ils se trouveront face à un restaurant historique fermé et laissé à l'abandon ? Ou lorsqu'ils constateront l'existence de vitrines vides ? Comment notre Commune peut-elle tolérer que certaines zones de notre Bourg mythique ne soit pas plus accueillantes et dynamiques ? Et surtout, pendant encore combien de temps ? Pourrait-on s'inspirer de certaines communes qui ont entrepris des démarches visant le rachat de certains bâtiments emblématiques, afin d'en assurer une exploitation ? Ou s'intéresser au concept français « Ma boutique à l'essai » ?

Bien que conscients de la marge de manœuvre parfois limitée de l'autorité communale en la matière, nous souhaitons néanmoins poser les questions suivantes :

1. Qu'est-ce que la Municipalité a mis en place pour entretenir le partenariat promis entre les acteurs associatifs, touristiques, commerciaux et immobiliers ?
2. Qu'est-ce que la Municipalité, via sa mission de promotion économique, a-t-elle éventuellement proposé aux propriétaires (ou aux locataires) afin de faciliter l'exploitation de certains locaux commerciaux et établissements ?
3. La Municipalité s'est-elle déjà renseignée sur le prix d'achat de certains bâtiments abritant des établissements publics, en vue d'une éventuelle acquisition dans le but d'en assurer l'exploitation ?
4. Concernant l'ancienne bibliothèque municipale, quelle est l'avancée du projet de redynamisation ?
5. En ce qui concerne le marché hebdomadaire digne d'une ville de 10'000 habitants, qu'est-ce qui a été entrepris et quelles sont les prochaines démarches ?
6. Finalement, la Municipalité a-t-elle réfléchi à d'autres mesures / solutions visant à contrer le phénomène de désertification et, si oui, quelles sont-elles ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses claires et précises.

Pour AlternativeS,
Roberto Fucile